

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGÉ

I. Document 1

5 points

1- Cette photographie présente trois plans. Reproduisez le tableau suivant et complétez-le (une réponse par tiret exigée). (4,5 pts)

2 éléments attendus (0,5 pt par plan) - 1 point par fonction.

Plans	Éléments principaux du paysage (0,5 pt par plan)	Fonction dominante de l'espace (1 pt par fonction)
Premier plan	- <i>champs</i> - <i>ferme</i> accepter : <i>bois, habitat dispersé, haies, bocage, chemin</i>	- <i>agricole</i>
Deuxième plan	- <i>usine ou bâtiments ou entreprise</i> - <i>voies de communication ou routes</i> accepter : <i>parkings, piste d'essai, aires de stockage...</i>	- <i>industrielle</i>
Arrière plan	- <i>lotissements</i> - <i>champs</i> accepter : <i>aérodrome, usines, hangar...</i>	- <i>résidentielle ou habitat</i>

2- Dans quel type d'espace s'est implantée l'usine Citroën ? (0,5 pt)

L'usine s'est implantée en milieu rural ou dans un espace agricole ou à la campagne.

2. Document 2

5 points

3- A l'aide des points cardinaux, localisez l'usine Citroën par rapport à Rennes. (0,5 pt)

Localisation : Sud-Sud-Ouest ou Sud ou Sud-Ouest.

4-a- Calculez la distance qui sépare l'usine de la limite de l'agglomération. (0,5 pt)

Distance entre l'usine et la limite de l'agglomération : 2 à 3 kms.

4-b- Que déduisez-vous à propos de sa localisation ? (1 pt)

Elle est située à proximité de la ville de Rennes ou en zone péri-urbaine ou à la périphérie de la ville.

5-a- Citez trois types d'infrastructures de transport qui desservent l'usine. (1,5 pt)

Trois types d'infrastructures : voie ferrée, autoroutes et routes, aérodrome.

5-b- En quoi ces infrastructures sont-elles utiles à son fonctionnement ? (trois réponses exigées) (1,5 pt)

Elles conditionnent les flux de produits semi-finis et finis (routes et voie ferrée), les flux de main d'œuvre (routes), les flux de cadres dirigeants et de pièces urgentes (aérodrome).

GROUPEMENT EST	SESSION 2004	CORRIGÉ	TIRAGES
B.E.P. Alimentation - Bioservices - Carrières sanitaires et sociales - Toutes spécialités industrielles		Durée : 1 h 00	
ÉPREUVE : Géographie			Page 1/2

3. Document 3

3 points

6- Pourquoi l'entreprise Citroën a-t-elle choisi la commune de Chartres-de-Bretagne pour implanter sa nouvelle usine en 1958 ? (1 pt)

Il y avait de la place : plus de 200 ha (1 pt)

7- Quelles transformations l'installation de l'usine Citroën a-t-elle apportées à l'organisation de l'espace de la commune ? (deux réponses attendues) (2 pts)

- Transformations apportées : (2 pts)
 - extension urbaine (lotissements),
 - nouveaux équipements sportifs ou de loisirs (stade, piscine, terrains de tennis),
 - nouvel équipement administratif (mairie).
- Accepter les exemples. (1 point par transformation).*

4. Documents 1 et 2

2 points

8- Citez deux autres raisons expliquant le choix de ce site par l'entreprise. (2 pts)

- la proximité de Chartres-de-Bretagne de Rennes,
- la présence d'un bassin d'emploi à Rennes,
- en milieu rural donc réserve foncière,
- la présence d'infrastructure de transport préexistantes (aérodrome, ligne de chemin de fer...)

5. Développement structuré

5 points

À partir des documents, de vos réponses et de vos connaissances, vous expliquerez, dans un paragraphe structuré d'une quinzaine de lignes, quels sont les facteurs de localisation d'une usine. Vous montrerez quelles transformations l'usine entraîne dans l'organisation de l'espace.

On valorisera les candidats qui présenteront un développement structuré en deux paragraphes.

Facteurs de localisation : un espace disponible, la proximité d'une grande ville, la présence d'infrastructures de communication variées, un bassin de main-d'œuvre potentiel, une volonté politique, un choix d'aménagement du territoire, un site adéquat (terrain plat),...

Les transformations de l'espace : mutation d'un espace rural en un espace industriel et urbain (l'espace rural subsistant malgré tout), densification de voies de communication, raccordement de l'usine aux voies préexistantes, extension de l'habitat, des équipements collectifs...